

Melun, le 16 décembre 2019

académie
Créteil

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Seine-et-Marne



Le Recteur de l'académie de Créteil

à

SNUipp – FSU
12, Boulevard de l'Almont
BP 85
77001 MELUN Cédex

Cabinet
Secrétariat Général

Affaire suivie par :
Sylvain DEMONT

T : 01 64 41 26 07
F : 01 64 37 71 03

Mél : ce.77sg@ac-creteil.fr

20 quai Hippolyte Rossignol
77010 MELUN CEDEX

www.dsden77.ac-creteil.fr

Objet : modalités de mise en œuvre des mesures en faveur des directeurs/trices d'école de Seine-et-Marne

V/ réf : correspondance en date du 13 décembre 2019

Par correspondance ci-dessus mentionnée, vous sollicitez des précisions quant aux modalités retenues au sein du département quant à la mise en œuvre des premières mesures en faveur des directeurs/trices d'école au sein du département dont j'ai responsabilité.

S'agissant de la journée de décharge supplémentaire accordée au cours des mois de novembre et décembre, elle a été mise en œuvre lorsque des moyens du remplacement étaient disponibles. En effet, c'est l'appréciation « locale » de la situation du remplacement qui a permis que cette mesure soit effective dans certaines zones du département. Comme vous la savez à cet instant de l'année, le département rencontre habituellement des difficultés de remplacement et la continuité des enseignements et l'accueil des élèves dans le respect de conditions de sécurité revêtent un caractère prioritaire.

Les nouveaux comités de suivi prenant la forme « de groupes départementaux de consultation et de suivi » ont été mis en place sur la base du volontariat et de directeurs repérés :

CIRCONSCRIPTION	ECOLES
COULOMMIERS	Primaire Chailly en Brie RURAL
LAGNY SUR MARNE	Maternelle Le cantou Chanteloup en Brie RURBAIN
LOGNES	Primaire Le Segrais Lognes URBAIN



2

MEAUX NORD	École primaire Vivaldi - St Pathus RURBAIN
MEAUX VILLENROY	Elémentaire Alain 1 Meaux REP+
MONTEREAU	Elémentaire des Ormeaux Montereau-Fault-Yonne REP+
NEMOURS	Primaire Grez sur Loing URBAIN
DAMMARIE	Maternelle Jean-Robert Rouchon Vaux le Pénil RURBAIN
MOISSY	Maternelle Lugny Moissy Cramayel URBAIN - REP

Ce comité se réunira périodiquement en fonction des besoins identifiés. Aucun calendrier n'a été préétabli. C'est l'expression des besoins qui conduira à sa réunion. Les travaux et les conclusions feront, bien entendu, l'objet d'un compte-rendu.

S'agissant du moratoire sur les enquêtes, il est respecté.

Les informations concernant l'enquête en ligne (modalité de connexion) ont été communiqués aux directeurs.

Pour le Recteur de l'académie de Créteil
Et par délégation
La Directrice académique de Seine et Marne

Valérie DEBUCHY